PROCES-VERBAL DE RECONCILIATION

En vue de la finalisation du processus de réconciliation de la famille Ndiobèn une rencontre a été organisée le 29 septembre 2012 entre :

- d'une part, la famille Ndiobène
- et d'autre part, le représentant des acquéreurs de parcelle sur le terrain immatricus

14.140 de la zone de Gadaye.

En effet, après identification des parcelles occupées (42 parcelles) qui font l'objet du litige, famille Ndiobène a unanimement pris l'engagement d'enterrer toute dissidence. En sus cela, l'ex aile dissidente a décidé de ne plus attribuer de parcelle sans mandat du chef d

Compte tenu de la promesse du receveur des domaines de Pikine à rembourser à la famil Mdiobène l'intégralité des parcelles occupées, celle-ci, soucieuse de préserver l'unité et paix sociale se rallie à la proposition de Mr. Le Receveur des Domaines et décide de laisse les 42 parcelles répertoriées à leurs occupants.

En définitive, les deux parties s'engagent à abandonner tout acte ou procédure

poursuite susceptible de générer des tensions.

Fait à Yeumbeul, le 29/09/201

Le représentant des acquéreur

Le Chef du village Chef de la fin due Udiebène

CORP. GLASSIFICATION SOLVEN